



Tutelle et compte joint

Par **SOUVIGNET**, le **12/08/2026** à **10:53**

Bonjour,

je suis co titulaire d'un compte bancaire avec ma mère sur un compte BNP.

je viens de mettre en place une habilitation familiale pour ma mère dont mes 2 soeurs et moi avons été désignés par le tribunal co-habiles pour être tuteurs.

j'ai signalé à la banque cette tutelle, ce qui a automatiquement basculé aux services des tutelles de la BNP.

Il se trouve que la banque me bloque pour que je puisse effectuer des virements via mon identifiant de banque en tant que co titulaire.

Ils menacent même de faire une **dénonciation de compte**.

je m'oppose à cela car j'ai lu qu'un compte -joint continu de fonctionner pour la personne capable et qu'effectivement les "démarches" sont bloquées pour ma mère.

que faire? après tous mes courriers de mise en demeure, ils font les morts!

d'autant plus qu'il me semble qu'ils ont fait une erreur monumentale : ils ont adressé une nouvelle carte de retrait mais uniquement au nom de ma mère, ce qui dans le cas présent aurait dû être au nom des tuteurs.

qu'en pensez vous

merci